Document généré le 6 août 2025 10:52

Les Cahiers des dix

Le patrimoine immatériel des communautés religieuses

Jean Simard, S.R.C.

Numéro 53, 1999

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1012964ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1012964ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)
1920-437X (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Simard, J. (1999). Le patrimoine immatériel des communautés religieuses. *Les Cahiers des dix*, (53), 251–287. https://doi.org/10.7202/1012964ar

Résumé de l'article

Qu'est-ce que le patrimoine immatériel ? Il désigne l'ensemble des savoirs et des savoir-faire qui ont permis ou permettent encore de donner vie et sens aux objets. Les archives écrites ne peuvent à elles seules reconstituer la vie des choses. Seuls les témoins vivants, porteurs de savoirs et de savoir-faire dont ils maîtrisent encore les codes, peuvent détailler les fonctions et les noms de certains objets liturgiques. La place des arts et de l'architecture dans le patrimoine religieux occultent parfois l'importance des expériences de vie de ceux et de celles qui ont consacré leur vie au sein d'un ordre religieux. Cette enquête menée auprès des aînées chez les augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec fait découvrir leur formation religieuse et professionnelle et révèle ces religieuses comme porteuses de savoir et de traditions.

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté, 1999

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Le patrimoine immatériel des communautés religieuses

Par Jean Simard s.r.c.

Le patrimoine religieux, l'un des plus marquants de l'identité culturelle des Québécois, est menacé. Cette menace a pour principale origine l'abandon récent de la pratique religieuse généralisée que l'on situe actuellement sous la barre des 10%, plus près même des 5%. Depuis une décennie, divers groupes se sont formés dans le but de trouver des usages nouveaux aux bâtiments religieux dont la valeur patrimoniale est reconnue ou qui possèdent des objets liturgiques dont les qualités artistiques sont exemplaires. Parmi ces groupes, il y a Mission patrimoine religieux, une association incorporée de communautés religieuses fondée en 1995 dans la foulée d'un appel émanant des plus hautes instances de la hiérarchie catholique. La Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église adresse en effet, en 1994, une lettre à toutes les communautés d'hommes et de femmes afin de les inviter à s'occuper plus activement de leur patrimoine. Elle écrit notamment : « Il me semble indispensable de m'adresser à chaque famille religieuse pour convoquer immédiatement chacune d'elles à répondre, comme il se doit, à l'appel du Saint-Père pour "devenir *magis magisque* conscients de l'importance et de la nécessité du patrimoine artistique et historique de l'Église" afin de le conserver, le valoriser ou de le constituer encore pour notre temps et pour l'avenir »[1].

Réagissant à ces initiatives, les pouvoirs publics mettent en train études et programmes d'aide destinés aux propriétaires de biens culturels religieux. La Ville de Québec crée en 1995 un Comité de concertation sur le patrimoine religieux dont le mandat est de « conseiller les autorités diocésaines, religieuses et municipales sur la protection, le devenir et la disposition des biens immobiliers religieux, plus

1. Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église, « Lettre aux révérendes mères et aux révérends pères généraux », Rome, 10 avril 1994, p. 2.

particulièrement les lieux de culte »[2]. Dans la poursuite de cet effort, la ville convoque pour les 5 et 6 juin 1997, en collaboration avec le Célat de l'Université Laval, un colloque international portant sur la conservation des églises dans les villes-centres[3]. Le ministère de la Culture et des Communications avait fait de son côté un bilan dont l'objectif était de « dégager une première vision globale des interventions et des besoins, d'identifier les points forts et les points faibles et de recommander des actions prioritaires en matière d'acquisition de connaissances, de protection, de diffusion et de mise en valeur du patrimoine religieux »[4]. Comme suite à cette investigation, le Ministère met sur pied la Fondation du patrimoine religieux qui a pour but d'aider les propriétaires à assurer la conservation et la mise en valeur de leurs biens patrimoniaux par la restauration et l'entretien préventif. À cette fin, la Fondation reçoit en 1995 un budget de 40 000 000 $ de dollars pour cinq ans, puis un budget qui fut enrichi à deux reprises en 1997 et en 1998 pour atteindre à ce jour un total de 65 000 000 $.

L'université a aussi des services à rendre à ce chapitre. Sa mission principale, comme on le sait, est de former la relève dans les divers champs de la connaissance. À l'Université Laval, plus particulièrement dans les programmes d'ethnologie, le patrimoine religieux est depuis longtemps un domaine de recherche et d'enseignement qui se développe en étroite collaboration avec les milieux étudiés. Afin de préparer de façon immédiate les étudiants à la pratique du métier d'ethnologue et plus particulièrement aux modalités de la consultation professionnelle, nous avons mis sur pied en 1986 un cours intitulé *Pratique ethnologique*. Sa formule pédagogique prévoit qu'il se réalise en partenariat entre l'équipe universitaire, qui simule une firme de consultants professionnels, et un organisme externe, qui est le client. Le client sollicite des services au moyen d'un appel d'offre et d'un devis de réalisation. La firme répond par une offre de service qui comprend un cahier des charges, une présentation de l'équipe, un calendrier de réalisation et un budget. L'entente contractuelle qui lie l'Université et l'organisme externe est fictif, mais le projet lui-même est réel. Cette année, le client était la communauté des augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec qui a demandé à notre firme

2. Luc NOPPEN et Lucie K. MORISSET, « Lieux de culte situés sur le territoire de la ville de Québec », t. 1, Québec, Ville de Québec, Service de lurbanisme, 1995, p. 5.

3. Luc NOPPEN, Lucie K. MORISSET et Robert CARON, *La Conservation des églises dans les villes-centres. Actes du Premier colloque international sur l'avenir des biens d'Église, Québec, juin 1997*, Sillery, Septentrion, 1997, 202 p.

4. Michel JOBIN, « Bilan et problématique-synthèse du patrimoine religieux », Québec, Ministère de la Culture et des Communications, 1991, p. 3.

de dresser un inventaire et de mener une enquête orale à propos de son patrimoine immatériel[5].

Qu'est-ce que le patrimoine immatériel ? Il désigne l'ensemble des savoirs et des savoir-faire qui ont permis ou permettent encore de donner vie et sens aux objets. Les archives écrites ne peuvent à elles seules reconstituer la vie des choses. Seuls les témoins vivants, porteurs de savoirs et de savoir-faire dont ils maîtrisent encore les codes, peuvent détailler les fonctions et les noms de certains objets liturgiques. C'est aussi par l'enquête directe auprès de ces témoins que l'on peut saisir « de l'intérieur » les manières de pratiquer le culte, de prier, de faire le jeûne, de se mortifier, d'éduquer le corps et l'esprit des jeunes. Les connaissances consignées dans ce domaine se trouvent essentiellement dans certains dépôts d'archives orales, dans les livres et les films. Ces livres, « qui contiennent des trésors d'expérience chrétienne vécue et transmise par la parole écrite »[6], font état de la partie pensante et réfléchissante de l'expérience chrétienne, mais plus rarement de l'expérience agissante et sensible du peuple. Les archives de la parole et le film complètent le livre à cet égard. Ils restituent le geste et la parole spontanés. En dehors des clercs, et même quelquefois parmi eux, la religion se transmet par l'œil et l'oreille. D'où l'importance des enquêtes orales et de la saisie visuelle des croyances, des rites et coutumes d'hier et de maintenant.

Pourquoi inventorier le patrimoine immatériel ? Il y a 25 ans, le Québec se donnait une nouvelle loi sur les biens culturels et s'obligeait du même coup à tenir un inventaire afin de mieux évaluer ce qui devait être conservé pour les générations à venir. Parmi ces biens, la loi considérait non seulement les monuments historiques, les œuvres d'art et les vestiges archéologiques, mais également ceux de l'ethnologie. Mais la notion de bien se limitait alors aux *artefacts* et négligeait ce que l'on pourrait nommer les *mentefacts*, c'est-à-dire l'immatériel. Le patrimoine ne se limite plus à la culture matérielle. De plus en plus de nos contemporains pensent que les savoirs et les savoir-faire qui président à la naissance et à la formation des objets devraient être recueillis et protégés au même titre que ces derniers ; l'art et la technique de la brodeuse seraient dès lors considérés de la même façon que son atelier et ses outils, comme si les uns n'allaient pas sans les autres. Au surplus, certains prétendent même que l'État québécois pourrait imiter le

5. En 1992, j'avais présenté ici les résultats d'une première expérience : « Ethnographie et muséographie d'une communauté humaine disparue », *Les Cahiers des Dix*, n° 47 (1992), p. 117-152.

6. Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église, *op. cit.*, p. 6.

Japon, quand celui-ci classe au rang du patrimoine de la nation des femmes et des hommes vivants, déclarés officiellement des « porteurs de traditions », soit parce qu'ils excellent dans la pratique de leur art, soit encore parce qu'ils sont les derniers à pouvoir le transmettre. Cette nouvelle sensibilité au patrimoine immatériel fait maintenant partie du discours politique tenu au plus haut niveau. Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'Unesco au début des années 80, n'écrit-il pas déjà :

> Les débats ont fait par ailleurs ressortir le fait que l'identité culturelle s'incarne dans le patrimoine, matériel et non matériel, des œuvres qu'elle a inspirées tout au long de l'histoire d'un peuple. C'est pourquoi le patrimoine culturel, comme point de repère et matrice, à la fois de la continuité de ce peuple et de sa force de création et de renouvellement, a fait l'objet d'une réflexion des plus approfondies [...] Enfin, aux côtés des manifestations matérielles, tangibles du patrimoine, grandit l'importance de ses expressions immatérielles — traditions et coutumes, langues ou dialectes, musiques et danses, arts et artisanats, littérature.[7]

Et pourquoi inventorier maintenant le patrimoine immatériel des augustines ? Il n'y a plus à démontrer que le personnel des communautés religieuses vieillit et que la relève fait défaut. Il y a urgence à consigner cette mémoire, car il ne sert à rien de protéger le patrimoine des objets si demain personne n'en connaît plus les significations. Les institutions publiques, par leurs programmes d'aide, pourvoient tant bien que mal aux besoins de restauration et d'inventaire du patrimoine religieux matériel, mais rien n'est fait pour sauvegarder l'immatériel. J'ai voulu d'abord créer un modèle, dresser un inventaire à petite échelle avant d'entreprendre un plus vaste programme d'enquête qui s'étendrait à plusieurs communautés, compte tenu que les religieux, dans la vie communautaire, comme le souligne le document papal, « présentent un témoignage significatif, et toujours renouvelé, des charismes particuliers des fondateurs »[8]. Le choix des Augustines de la miséricorde de Jésus — appelées ici plus commodément augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec — s'est imposé pour plusieurs raisons : l'ancienneté d'abord car elles sont à Québec depuis 1639, ensuite l'accessibilité des lieux pour les étudiants qui utilisent les transports en commun, et finalement

---

7. « Allocution », Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico, 26 juillet-6 août 1982, *Rapport final*, [Paris], Unesco, [1982], p. 203, citée par Jean DU BERGER, « Le patrimoine vivant, le concept et l'action », *Annuel de l'ethnologie 1989*, *Ethnologie*, 13, 2 (juin 1990), p. 23-43.

8. Commission pontificale pour les biens culturels, *op. cit.*, p. 2.

— avouons-le — j'y avais des amis puisque sœur Nicole Perron, la responsable du musée, et Jacques St-Arnaud, son adjoint, ont fait chez nous, à l'Université Laval, leur diplôme de 2e cycle en muséologie, ce qui facilitait grandement les choses.

Une équipe de sept étudiants[9] a mené dix enquêtes orales auprès de dix informatrices sélectionnées par sœur Perron, qui coordonnait les activités chez les augustines. Un plan commun, ayant pour cadre le récit de vie, de la petite enfance à maintenant, a présidé aux enquêtes qui ont été enregistrées sur 30 cassettes audio de 60 minutes chacune. Elles ont été réalisées dans les murs du monastère, situé au 32 de la rue Charlevoix, à Québec, du 4 au 25 mars 1997. Les informatrices — certaines ont voulu garder l'anonymat — sont identifiées aux initiales du nom de l'enquêteur suivi de symboles numériques. Cet échafaudage codé constitue la référence de base de chacune des enquêtes. Ainsi, par exemple, la référence MP-9-3A, 171-196 signifie qu'il s'agit de l'enquête de Madeleine Pastinelli réalisée auprès de l'informatrice numéro 9, cassette 3, côté A, et de l'extrait situé entre les numéros 171 et 196 du compte-tours. Les enregistrements sont déposés aux Archives de l'Université Laval (fonds sous la direction de Jean Simard) ainsi qu'au musée des augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ils sont accompagnés d'un guide d'écoute détaillé.

> Le rapport[10] déposé au terme de cette enquête, et dont je présente ici la synthèse, rend compte de plus d'un demi-siècle de vie communautaire, spirituelle et professionnelle de femmes engagées dans la vie religieuse. Au moment des enquêtes, ces femmes avaient en moyenne près de 79 ans : la plus jeune 70, l'aînée 93. Elles viennent de la région de Québec : deux de la ville même, deux de Portneuf, deux de la Beauce, deux de l'Amiante, une de Bellechasse. La plupart sont donc nées à la campagne, d'un père cultivateur. À l'entrée dans la communauté, qui était cloîtrée jusqu'en 1965, les religieuses étaient choristes ou converses, c'est-à-dire qu'elles allaient au chœur et devenaient infirmière, ou elles n'avaient pas accès à l'office divin et elles faisaient des œuvres serviles comme la cuisine, le lavage et le jardinage. Parmi nos informatrices, neuf étaient choristes, une

9. Nicole BOURGAULT, Denis CROTEAU, Véronique DUPONT, Véronique LABONTÉ, Karine LAVIOLETTE, Madeleine PASTINELLI, Sophie POMERLEAU.

10. Jean SIMARD (dir.), « Le patrimoine immatériel des augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec » (désormais PIA), Sainte-Foy, Université Laval, mai 1997, 183 p., 62 ill. Ce rapport est déposé aux Archives de l'Université Laval (fonds sous la direction de Jean Simard) ainsi qu'au Musée des augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec.

était converse. Cette distinction fut abolie au concile Vatican II. Les données consignées dans le rapport mettent ensemble dix témoignages personnels organisés dans un plan unique. Ce plan n'est pas, à proprement parler, systématique. Une enquête en ethnologie n'est pas un rapport de police. Le fait en lui-même importe moins que la personne qui en rend compte ; la passion l'emporte en quelque sorte sur la raison. En comparant les témoignages sur les événements festifs, la vie d'une infirmière consacrée ou le statut d'une converse par rapport à une religieuse de chœur, on se rendra compte qu'il y a peut-être des omissions, des imprécisions, des contradictions même. Il faut accorder ici toute la place au sentiment, religieux ou autre, qui gouverne des comportements idéalement décrits dans la *Règle* de saint Augustin, dans des *Constitutions*, dans un *Directoire*. Ces enquêtes nous laissent entrevoir qu'en dépit d'une certaine uniformité des manières d'être et de faire découlant de la répétition jour après jour des gestes et des mots, les tempéraments demeurent, les personnalités pointent. Au total cependant, elles tracent un assez fidèle portrait de famille des augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec au XX^{e} siècle. L'enquête a porté sur cinq thèmes principaux : l'appel, la formation, la vie commune, la spiritualité, la profession d'infirmière.

Musée du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, mars 1997.

Madeleine Pastinelli interviewant les annalistes, sœurs Fernande Roy (à gauche) et sœur Marie-Élise Rioux (à droite).

Première communion de sœur Marie-Paule Savard à Loretteville, 1930.

Les postulantes dans la grande salle du noviciat avec leur mère maîtresse, 1945.

« Elles apportaient avec elles leur panier à ouvrage appelé "bannette" et elles pouvaient faire de la couture ou du reprisage ».

Sœur Cécile Guérard, postulante, dans le corridor des parloirs, 1941 ou 1942.

« La première année au monastère est une année dédiée à la prière, aux secours et à l'étude des Constitutions et de la Règle de saint Augustin ».

Prise d'habit, le jour solennel, 1946.

Les postulantes ont revêtu la robe de mariée avant de se rendre à la messe de la prise d'habit. Elles y prendront leur nouvel habit et deviendront novices.

L'appel

Trois éléments ressortent des réponses données par les religieuses relativement à la préparation de leur vocation. Le premier fait référence aux contextes familiaux tout à fait propices à l'éclosion d'un appel à la vie religieuse ; le second fait état des expériences singulières de l'appel proprement dit ; le troisième fait ressortir les sentiments parfois contradictoires liés à la nécessaire rupture d'avec « le monde », c'est-à-dire les parents et les amis, mais aussi le monde profane en général.

Le contexte familial dans lequel baigne l'enfance de celles qui prendront un jour le voile des augustines est, à une exception près, fait de pratiques religieuses rigoureusement encadrées par les parents dont la foi ardente est souvent exprimée. L'une des informatrices allait à la messe tous les matins, semaine et dimanche, et rendait visite au saint sacrement en après-midi, après l'école. Une autre est allée à la messe tous les matins de la semaine avec la voisine jusqu'à ce que la famille déménage. Tous les soirs, la famille s'agenouillait pour la récitation du chapelet et, assez souvent, cette enfant jouait à se déguiser en religieuse avec ses petites amies en se drapant et en imitant les paroles et les gestes des religieuses qu'elles connaissaient. La sœur aînée d'une troisième informatrice montrait aux plus jeunes combien le geste de planter un navet pouvait avoir un sens spirituel. Décédée tôt, à 18 ans, l'aînée leur avait tout de même enseigné l'importance de communier et les amenait tous les matins à la messe de 7 heures. Plusieurs se rappellent des vertus morales qui leur ont été enseignées dès la petite enfance, particulièrement la charité : garder les « quêteux » à manger et à dormir, ne jamais refuser la charité demandée pour l'amour de Dieu. Certains parents saisissaient toujours l'occasion de parler de la création. « J'allais au jardin avec ma grand-mère chercher de bons légumes, se souvient une informatrice, et elle me répétait sans cesse : "Regarde si le bon Dieu fait de bonnes choses, regarde comme s'il est bon" »[11]. La mère d'une autre informatrice faisait admirer des paysages à ses enfants et elle leur disait : « Regardez comme le Seigneur fait de belles choses, jamais on ne serait capable d'en faire autant »[12]. Certains parents exprimaient leur foi dans des termes simples mais entiers. Durant la semaine sainte, se rappelle une religieuse, son père avait dit : « Si j'avais été là, Jésus ne serait pas mort comme ça »[13].

---

11. PIA, p. 24.

12. PIA, p. 24.

13. PIA, p. 23.

Les choix de vie offerts aux jeunes filles avant les années 50 étaient limités. Pour l'une, les possibilités étaient d'être enseignante, servante, ouvrière d'usine ou agricole. Pour l'autre, « c'était infirmière, institutrice, religieuse ou rien *pantoute* »[14]. Les communautés faisaient-elles du recrutement ? Certaines communautés, de fondation plus récente, recrutaient. « Je me souviens d'une sœur de ma mère qui était religieuse et qui voulait attirer ses nièces dans sa communauté. Ma tante était religieuse chez les sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc »[15]. Les curés jouaient-ils un rôle dans le recrutement ? L'une affirme que la communauté avait exigé à son admission une lettre de recommandation du curé de sa paroisse et une autre de la supérieure du couvent où elle avait étudié. L'autre confirme : « Il fallait que le curé de la paroisse nous donne une bonne référence pour pouvoir entrer. Avoir biaisé du côté de la moralité, je pense que tu n'aurais pas été acceptée »[16]. Une troisième enfin a demandé conseil sur sa vocation à son directeur de conscience qui lui répondit : « Entre où tu voudras, tu as un caractère qui entre partout »[17].

Comment se sentait-on appelée ? Les forces du contexte ont joué un grand rôle, particulièrement quand une sœur aînée ou une tante était religieuse et que la famille voyait comme un bienfait de la providence d'avoir une religieuse dans la famille. Il ne semble toutefois faire de doute pour aucune des informatrices que la vocation fut un appel personnalisé qui s'est traduit sous diverses formes. Un jour où il y avait une fête dans la paroisse, se rappelle une augustine, elle s'était offerte pour garder le bébé plutôt que d'aller à la fête. « À partir de ce moment-là, j'ai eu la conviction que je trouverais mon bonheur en faisant le bonheur des autres »[18]. Elle s'intéressa à la vie des saints et des saintes, développa un amour pour la petite Bernadette de Lourdes et un désir d'absolu à l'instar de la petite Thérèse de Lisieux. « Je voulais moi aussi devenir une sainte comme toutes ces saintes-là, avec toutes les illusions que ça comportait à 18 ans »[19]. Une autre, déçue par ses premières expériences d'enseignement, sentit soudain l'appel : « Je sentais vraiment que le

14. PIA, p. 26.

15. PIA, p. 34.

16. PIA, p. 35.

17. PIA, p. 35

18. PIA, p. 26.

19. PIA, p. 26.

Seigneur voulait se servir de cette épreuve-là pour m'attirer à lui, pour me faire prendre une autre orientation. Je me rappelle très bien, j'étais sur la galerie chez nous, c'était la fin de semaine et puis je regardais le beau paysage, le coucher du soleil, et puis je sentais comme une présence du bon Dieu, quelqu'un qui m'appelait en me donnant une conviction que je devais choisir la vie religieuse comme orientation »[20]. Une autre encore avait déjà pris sa décision à 14 ans. Elle voulait être cloîtrée, chez les carmélites, par admiration pour sainte Thérèse de Lisieux. Un jour qu'elle tomba malade et fut alitée pendant un mois, elle demanda à Dieu de la guérir pour pouvoir devenir religieuse.

Et pourquoi ont-elles choisi les augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec ? Dans de nombreux cas, elles y avaient déjà une sœur aînée qui les avaient précédées. Le plus souvent, le père, la mère et, même la jeune fille y avaient été soignés. Dans un cas précis, la jeune fille a 18 ans et sa sœur aînée fait déjà partie de la communauté. Elle fait un essai et décide de s'engager par goût de l'austérité. Dans un autre cas, c'est l'hospitalisation du père qui scella le sort de la fille. De retour à la maison, le père parlait avec admiration de celles qui l'avaient soigné. C'était en 1939, l'année du tricentenaire de l'arrivée des fondatrices, et les augustines s'étaient offert de la publicité dans *L'Action catholique*. Quand elle se sut appelée par Dieu, confie-t-elle, elle savait qu'elle choisirait les augustines de l'Hôtel-Dieu. Une autre avait déjà visité quelques couvents sans s'y attacher. Hospitalisée à l'Hôtel-Dieu, elle fut séduite par l'atmosphère créée par l'écoute de l'orgue et la prière à laquelle elle participait dans l'avant-chœur. Une dernière a ressenti l'appel à la cérémonie de profession perpétuelle de sa sœur. Au moment où cette dernière était sous le drap mortuaire, l'informatrice confesse avoir été touchée et elle se dit alors : « Elle le fait, pourquoi ne le ferais-je pas ? »[21]

Selon les témoignages unanimes, la séparation du monde a été plus durement ressentie par les proches que par les postulantes elles-mêmes. Dans un cas, les parents trouvaient leur fille trop jeune, car elle n'avait que 18 ans et ils craignaient aussi pour sa santé : « Si ça ne va pas, lui recommanda son père, tu sais que tu es toujours chez vous ici »[22]. Une autre augustine avait eu droit à un déjeuner d'adieu où, en plus de toute la famille réunie, son père avait invité ses deux anciens

20. PIA, p. 27.

21. PIA, p. 30.

22. PIA, p. 32.

« cavaliers », dernier geste pour convaincre sa fille de renoncer à son projet. Il la conduisit jusqu'à la porte du monastère et revint immédiatement car il avait trop de chagrin. Le père d'une autre informatrice s'était même ouvertement opposé à son choix mais un franciscain, ami de la famille, a fini par le convaincre. La mère ne comprenait pas, la sœur n'admettait guère qu'elle choisisse en plus une communauté cloîtrée, les petits pleuraient tandis que l'un de ses oncles s'était caché pour ne pas la voir partir. À l'opposé, certains départs semblaient bien acceptés puisque la mère d'une informatrice s'était dit prête « à donner deux ou trois de ses enfants pour l'Église »[23].

La formation

Il s'écoule environ cinq ans entre l'entrée au monastère et l'engagement perpétuel. Cette période est consacrée à la formation qui, chez les augustines, est double : formation à la vie active par le soin des malades en milieu hospitalier, à la vie contemplative par l'oraison derrière la grille du cloître, la première étant subordonnée à la seconde tel que le Maître l'avait lui-même enseigné lors de sa visite chez Marthe et Marie :

> Cependant Marthe s'occupait avec empressement des soins nombreux du service ; elle s'arrêta et dit : Seigneur, ne voyez-vous pas que ma sœur me laisse servir seule ? Dites-lui donc qu'elle m'aide. Mais le Seigneur, répondant, lui dit : Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous vous troublez de beaucoup de choses. Or une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.
>
> (Luc, 10, 38-42)

Le soin des malades aura donc pour modèle l'œuvre servile de Marthe auprès du Maître. C'est ainsi d'ailleurs que le frère Luc, religieux récollet, a peint pour les augustines, vers 1670, une *Hospitalière soignant le Seigneur dans la personne d'un malade*[24], le malade étant perçu comme un membre du Christ souffrant et, à ce titre, l'hospitalière lui rend les services que sa condition réclame. La formation se déroule en trois étapes successives : le postulat, le noviciat canonique, la profession temporaire.

---

23. PIA, p. 32.

24. Cette huile sur toile est exposée au Musée des augustines, rue Charlevoix.

Le postulat dure environ un an et il débute soit au printemps, à la fête de la sainte Croix, le 8 mai, soit à l'automne, le 29 septembre, fête de l'archange saint Michel. Toutes se rappellent que ce jour était rempli d'émotions. Les postulantes se présentaient au parloir accompagnées de leur famille, puis s'en séparaient quelques heures, le temps de l'intronisation au monastère. Alors elles étaient accueillies par les professes qui avaient le visage caché par un voile et elles les embrassaient sur les joues. Ensemble, postulantes et professes se rendaient ensuite à la chapelle pour prier et c'est là que les professes découvraient leur visage. Dans la suite, les postulantes retournaient au parloir et saluaient leur famille à travers la grille. Les huit premiers jours étaient réservés pour se familiariser avec les lieux et les personnes. Guidées par une jeune professe, les postulantes pouvaient déambuler librement, recevoir des visiteurs au parloir, chanter ou jouer de la musique en groupe, même manger des friandises dans leur chambre. Au neuvième jour, la formation commençait pour de bon avec le revêtement du costume des postulantes qui se composait d'une robe et d'une coiffe noires. Elles commençaient à vivre comme des religieuses en se donnant entre elles le titre de « sœur » suivi du nom de famille. Dès le neuvième jour aussi, la postulante se faisait assigner une fonction — appelée ici office — de préposée aux malades. Elle suivait également des cours d'initiation au métier d'infirmière : comment peigner un malade qui avait des poux, comment le laver, changer les lits, comment mettre le bassin destiné à recevoir les défections des malades alités, comment le retirer, etc. Les autres heures du jour étaient occupées à la récitation de l'office divin, à suivre un cours de spiritualité, apprendre la *Règle* de saint Augustin et s'instruire des *Constitutions* des Augustines de la miséricorde de Jésus comme de leur *Directoire*. Les postulantes et les novices avaient des jours de fête qui leur étaient propres : la fête patronale de la maîtresse des novices — appelée mère-maîtresse — , celle de saint Stanislas Kostka, patron des novices, le 15 août, puis les saints Innocents, le 28 décembre. Postulantes et novices vivaient ensemble dans une partie du monastère, séparées des professes et dirigées par leur mère-maîtresse qu'elles rencontraient privément toutes les semaines afin de faire le point sur leur vocation.

Le noviciat proprement dit, appelé noviciat canonique, dure pour sa part un an et un jour. Si la solidité de la vocation est confirmée, la postulante passe au rang de novice dont le statut est scellé par la prise d'habit, grande fête qui mobilise la communauté et les parents. Après une retraite de huit jours qui prend fin normalement le 21 septembre, les postulantes se font couper les cheveux et se présentent en robe de mariée accompagnées de leur père, au pied de l'autel. L'évêque, qui préside la cérémonie, demande à la postulante ce qu'elle désire et elle doit dire : « Je demande l'admission dans ce monastère ». Suit une deuxième question sur la certitude de persévérer et à laquelle la postulante répond : « Avec la

grâce de Dieu et l'assistance des prières de cette sainte communauté, j'espère pouvoir le faire »[25]. Passant ensuite à la sacristie, la nouvelle novice quitte la robe de mariée et endosse son habit, identique à celui des professes — robe blanche et voile noir — mais avec un voile blanc. Durant cette cérémonie, elle reçoit aussi son nom religieux que choisit la mère supérieure. Le prénom du père ou encore le nom de la paroisse d'origine de la novice servira de source d'inspiration. La communauté a aussi privilégié les noms des saints Martyrs canadiens. Le noviciat est centré sur la formation spirituelle. On y étudie plus particulièrement le *Catéchisme des vœux* qui contient tout l'enseignement relatif à la vie en communauté et aux trois vœux qui en fondent les assises : pauvreté, obéissance, chasteté. Avant le concile Vatican II, les lectures des novices devaient être approuvées par la mère-maîtresse. Avec le recul, les informatrices estiment que la formation spirituelle de cette époque était déficiente, accrochée à la lettre et détachée de l'esprit. Après, elles auront librement accès à la Bible, à la biographie de Marie-Catherine de Saint-Augustin, jusque-là presque interdite, à des sessions de formation sur saint Augustin et sa pensée.

La profession temporaire se fait au terme du noviciat. Elle consiste à prononcer les trois vœux pour une période de trois ans et elle marque la vraie date d'entrée dans la communauté. Ainsi, lorsqu'une augustine fête ses noces d'argent ou d'or, le décompte des années commence avec la profession temporaire. La cérémonie des vœux temporaires se fait dans l'intimité de la communauté de façon fort simple. Le signe le plus visible du passage à l'état de professe est dans le voile qui passe de blanc à noir. C'est pendant ces trois années que la jeune professe reçoit sa formation d'infirmière : le matin à l'office des malades, l'après-midi aux cours théoriques donnés par les médecins et aux leçons pratiques assurées par les professes déjà reçues infirmières. Au long de leur formation, les professes font des stages dans les différents départements de l'hôpital, de nuit comme de jour. Les stages de nuit, de l'avis des informatrices, étaient pénibles puisque, en plus de travailler pendant douze heures, elles devaient s'abstenir de manger et même de boire à partir de minuit afin de pouvoir communier à la messe de 6 heures. Les cours terminés et les examens réussis, la professe était reçue infirmière et pouvait être nommée responsable de département.

Cinq ans après avoir été acceptée à titre de postulante, la nouvelle augustine fait sa profession perpétuelle dans une cérémonie chargée de symboles. Devant la communauté réunie au chœur, les professes récitent leurs vœux

25. PIA, p. 50.

perpétuels après quoi elles se couchent face contre terre et se laissent recouvrir d'un drap mortuaire qui symbolise la renonciation au monde. Se relevant ensuite, elles font l'une après l'autre leurs adieux aux vanités du siècle en saluant en direction des quatre points cardinaux, après quoi elles échangent un baiser de paix, joue contre joue, avec les religieuses du chœur. Suite une séance de signature qui se fait à genoux devant témoins. Ce formulaire des vœux perpétuels accompagnera la signataire dans son cercueil. Au terme de la cérémonie, la mère supérieure remet aux nouvelles augustines une croix-reliquaire, une croix creuse qui contient la relique d'un saint de l'Église, préférablement celui dont elle porte le nom.

La vie commune

On ne résiste pas à 350 ans de vie commune sans qu'un ensemble codifié de principes et de règles connus, acceptés et suivis, encadre étroitement les travaux et les jours comme les fêtes et les pratiques de dévotion. Ces principes et règles sont rassemblés dans la *Règle* de saint Augustin, les *Constitutions* et le *Directoire*. La *Règle* est une ligne de conduite générale que saint Augustin a écrite pour les congrégations naissantes. Elle traite principalement de la prière, de la vie fraternelle et de la mission évangélique[26]. Les *Constitutions* s'inspirent de la *Règle*. Elles contiennent les principales dispositions qui fondent la vie de la communauté. Publiées en France pour les augustines de Dieppe en 1666, elles ont présidé au fonctionnement des augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec jusqu'en 1923. Cette année-là, les augustines se donnent leurs propres *Constitutions*[27]. Quant au *Directoire*, il donne la liste de toutes les activités et tâches à accomplir durant la journée ainsi que les prières pour toutes les circonstances[28]. C'est d'après ces documents que la communauté se donne un gouvernement, d'après ces documents aussi que l'autorité gouverne. Toutefois nul code ne saurait à lui seul assurer à une communauté le bonheur spirituel et la paix matérielle que chacun de ses membres recherche. Par-delà les écrits, le succès de durée des augustines trouve probablement son explication dans la tradition, c'est-à-dire dans les us et coutumes développés au long des ans et dans la transmission des savoirs et des savoir-faire qui en découlent. Nos informatrices ont bien souligné la force des liens qui unissent

26. La règle de saint Augustin fait partie des *Constitutions*.

27. *Constitutions de la Congréation des religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus. De l'Ordre de Saint-Augustin*. Québec, 1923, XLIII-301 p.

28. *Directoire ou journée religieuse à l'usage des Chanoinesses Régulières hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Ordre de Saint-Augustin*. Québec, L'Action catholique, 1934, VII-372 p.

le prescrit et le vécu. Quelques thèmes bien documentés dans les enquêtes permettront de saisir tout ensemble la lettre et l'esprit qui régissent la vie communautaire des augustines. Il sera d'abord question du gouvernement de la communauté, ensuite d'une journée dans la vie d'une augustine, puis d'une année et de ses moments forts, des loisirs et des divertissements, des visites et des sorties, des relations interpersonnelles, pendant et après la clôture.

Du choix d'une bonne supérieure dépend en grande partie la qualité de vie dans la communauté : « On recherche évidemment des personnes pour leur côté spirituel, mais aussi des personnes qui ont le charisme de l'autorité et ont une bonne santé »[29]. Conformément aux dispositions du code de droit canonique promulgué par Benoît XV en 1917, la mère supérieure est élue pour un mandat de trois ans, non renouvelable sauf exception. « C'est sage trois ans comme délai pour être supérieure », commente une informatrice, « [car] chacune arrive avec une façon nouvelle de faire observer ce qui est prescrit, de veiller au bien commun et à l'ensemble de la communauté »[30]. Seules les sœurs de chœur ayant dix ans de profession avaient droit de vote. On les appelait « les vocales ». Étaient donc exclues du vote les jeunes professes, les converses et, bien entendu, les novices et les postulantes. Depuis 1965, année de la levée de la clôture, toutes les augustines peuvent voter et choisir la supérieure, son assistante et les conseillères. L'élection s'est cependant toujours faite au scrutin secret. L'une des principales responsabilités qui incombe à la supérieure et à son conseil est le partage des tâches. Tous les ans, il y avait la journée de l'obédience : « Toutes les sœurs étaient présentes. Là, à partir de demain, vous allez à telle place. On changeait tous les ans. On appelait ça avoir notre sentence »[31].

Comment se déroulait une journée ordinaire dans la vie d'une augustine ? On se levait au son de la cloche à 4h45 et celles qui oubliaient de se réveiller se le faisaient rappeler par une religieuse qui frappait aux portes. À 5h15, on descendait au chœur pour faire oraison à partir d'une parole de l'Évangile lue à haute voix. Messe à 5h45 et déjeuner au réfectoire, debout pour ne pas perdre de temps. Une informatrice se rappelle du temps de son postulat :

---

29. PIA, p. 69.

30. PIA, p. 68.

31. PIA, p. 63.

> « Il y avait toujours une religieuse au département qui nous regardait arriver avec la montre à la main. Il ne fallait pas être en retard. L'assiduité et la ponctualité, c'était très important. Ça, c'était remarqué, c'était une note spéciale qu'on avait pour notre réponse de prise d'habit [...] Le menu, ce n'était pas compliqué. On avait du gruau ou du hachis, nous n'avions jamais de rôties. Jamais de rôties, c'était du pain blanc que nous avions, puis du café ou du thé. Le café était excellent [...] Nous étions debout, puis nous avions chacune un tiroir. Alors quand on avait un petit reste, on pouvait mettre ça dans notre tiroir parce qu'il ne fallait rien jeter. On avait une serviette de table roulée avec nos ustensiles. Nos places étaient assignées »[32].

À 7h30, déjeuner terminé, des hospitalières, accompagnées de postulantes, faisaient le service aux malades jusqu'à 8h50. De 9 heures à 10 heures, c'était l'office divin pour les choristes. Pendant ce temps, les converses faisaient une lecture en commun tout en exécutant des travaux manuels, comme réparer des costumes. Avant le dîner, il y avait l'examen de conscience particulier pendant qu'une lectrice récitait les litanies de la Vierge : « C'était pour voir si on était correcte et pour essayer de se corriger sur bien des choses »[33], assure l'une des informatrices. Le dîner était à midi. On mangeait en silence matin, midi et soir avec des ustensiles lavés une fois par semaine, durant la récréation. Récréation de 12h45 à 13h30 qui se prenait dehors : « Il fallait faire une promenade sur la très grande galerie ou au jardin »[34], dit l'une, « On était obligée de sortir », renchérit l'autre. « Il fallait prendre l'air puis marcher. Ça, tous les jours, il fallait sortir, on était obligée. Quand il faisait froid, on s'habillait »[35]. À 13h30, chacune retournait à sa tâche : les professes infirmières à leur département, les professes temporaires à leurs cours, les converses à leurs travaux manuels, les postulantes au chapelet jusqu'à 14 heures, de 14 heures à 16 heures au service des malades à la chirurgie, puis au service des repas jusqu'à 17 heures. Souper à 18 heures puis récréation pour celles qui n'étaient pas de garde. À 19h40, on se rendait au chœur pour l'examen de conscience, « pour chercher les péchés qu'on avait commis dans la journée »[36]. Le coucher était à 20 heures pour

32. PIA, p. 86.

33. PIA, p. 87.

34. PIA, p. 87.

35. PIA, p. 88.

36. PIA, p. 88.

les postulantes. « À 9 heures, il y avait une religieuse qui passait, puis elle voyait par le bas de la porte si nos chandelles étaient ouvertes. Alors, à ce moment-là, elle frappait. Ça voulait dire : éteignez vos chandelles puis couchez-vous »[37]. La soirée des professes était consacrée à l'étude.

Les religieuses n'avaient pas besoin de montre pour savoir à quel moment de la journée elles étaient et ce qu'elles avaient à faire. À tour de rôle, chaque semaine, une novice avait pour tâche de sonner la cloche des temps du jour, ce qui les formait à la ponctualité. Quant à celles qui entendaient la cloche, elles devaient tout abandonner et répondre à l'appel à la minute près : « On commençait à faire un travail, puis tout à coup il fallait se lever »[38] ; une autre ajoute : « Il fallait faire notre vie religieuse en même temps que nos études, au son de la cloche, tu courais pour ne pas arriver en retard de l'Hôpital aux offices »[39].

De la même façon que l'on a pu décrire une journée dans la vie d'une augustine, vu le caractère répétitif des activités, il est aussi possible de reconstituer le cycle annuel qui bat au rythme du calendrier liturgique marqué par les fêtes. La fête rompt avec le quotidien mais elle n'en est pas moins réglée. Pour telle fête il y avait récréation, pour telle autre c'était du théâtre. Il y avait du spécial au menu mais pas n'importe lequel : le jour de la prise d'habit on servait des confitures avec des croquignoles, à la Pentecôte c'était de la charlotte russe, le dimanche des rameaux on mangeait de la crème brûlée, etc. La fête, c'est le régulier dans l'irrégulier. Il y en a deux sortes : celles qui dépendent du calendrier liturgique et d'autres qui célèbrent des personnes ou des événements communautaires. Les dernières, comme la fête de la supérieure, les jubilés d'argent et d'or, sont avant tout l'occasion de réjouissances communes ; les premières sont d'abord des célébrations religieuses mais elles sont parfois complétées d'agapes communautaires. Les cycles de la naissance et de la mort de Jésus-Christ en constituent les moments forts.

Le calendrier liturgique commence avec la période de l'Avent, le quatrième dimanche avant Noël. Les religieuses se préparent alors à la fête de Noël. À l'époque de la clôture, les novices utilisaient l'après-midi du dimanche pour écrire leurs vœux. Par ailleurs, la correspondance qu'elles recevaient était gardée

37. PIA, p. 65.

38. PIA, p. 65.

39. PIA, p. 100.

par la mère-maîtresse et elles n'avaient pas de visite. Aujourd'hui, les religieuses observent le silence les mardis et vendredis au réfectoire. La fête de saint François Xavier (3 décembre), tout comme celle de saint Ignace de Loyola (31 juillet), donnaient autrefois l'occasion aux augustines d'envoyer leurs cadeaux annuels aux jésuites de la rue Dauphine. C'était des desserts dont les moules sont encore conservés au musée. Noël (25 décembre) était célébré en silence, la messe de minuit était chantée en grégorien avec, parfois, des cantiques de Noël. Les novices préparaient la crèche. Elles en ont déjà monté une qui était vivante. Après la messe de minuit, les professes se rendaient au noviciat pour y chanter le salut à l'Enfant Jésus. Ensuite les religieuses allaient au réfectoire pour collationner en silence : bouillon, biscuits et bonbons. Le lendemain, elles pouvaient lire leur courrier et recevoir les cadeaux de leurs parents, mais la mère supérieure décidait de leur sort : ou elle leur donnait, ou ils étaient mis en commun, ou encore ils étaient donnés aux pauvres. Ce jour-là, il y avait du parloir et elles avaient droit à un dessert au dîner : « [...] une pomme verte à notre place au réfectoire. Elle n'était pas dans un panier pour qu'on aille la chercher, elle était sur notre table. C'était notre dessert »[40]. Plus tard, elles auront droit à une petite bûche individuelle. Les augustines fournissaient le pain aux Servantes du saint sacrement et, en contrepartie, ces dernières leur redonnaient des hosties. Pour souligner ces liens fraternels, les augustines leur envoyaient à Noël une caisse d'oranges. Les augustines d'aujourd'hui vivent la fête en s'échangeant des cadeaux autour du sapin décoré. Chacune reçoit le calendrier de leur bienheureuse, Marie-Catherine de Saint-Augustin. La fête des saints Innocents (28 décembre) célébrait les novices et était empreinte de gaieté. On servait le souper au noviciat et les professes préparaient des cadeaux : « Une fois, elles avaient confectionné de beaux petits sabots bien travaillés »[41]. On montait aussi des saynètes. « Celles qui savaient chanter chantaient, on se costumait aussi : perruques et robes. Une fois, c'était une pièce où la lampe du sanctuaire d'une église dialoguait avec un petit lampion. C'était à deux voix, on voyait sur le théâtre une petite lampe et un petit lampion à côté »[42].

Le 1er janvier était consacré aux visites protocolaires qui se prolongeaient jusqu'à la fête des Rois, le 6 janvier. Le premier de l'an, les religieuses recevaient les médecins de l'Hôtel-Dieu avec leur famille et elles préparaient des surprises pour les enfants. À ces médecins, elles donnaient aussi une galette le jour des Rois.

40. PIA, p. 100.

41. PIA, p. 100.

42. PIA, p. 104.

Le 2 janvier était pour l'évêque, un autre jour pour le curé de la paroisse et un autre encore pour le supérieur du Séminaire. Aujourd'hui, les invités sont reçus à manger ensemble. À la chandeleur (2 février), fête de la lumière, les religieuses faisaient une procession aux flambeaux : « La communauté se réunissait à l'extérieur de la chapelle, dans la grande salle. Chacune avait un cierge, le prêtre venait avec ses acolytes et la croix, il bénissait les cierges et récitait les prières de l'office. Ensuite, tous et toutes partaient en procession en chantant pour se rendre au chœur où on éteignait nos cierges pour les rallumer à l'Évangile[43] ». Cette cérémonie se pratique toujours. Ce n'est pas le cas du grand office à saint Joseph, fêté autrefois par une messe solennelle en grégorien, le 19 mars, fête préparée les sept dimanches précédents par la récitation des Sept douleurs et des Sept allégresses de saint Joseph.

Pendant la période du carême, les religieuses faisaient pénitence. Celles qui le pouvaient pratiquaient le jeûne, mais sur une base volontaire compte tenu des exigences physiques de leur tâche d'infirmière. Les activités de la semaine sainte étaient denses : plusieurs offices, récitation du bréviaire, messes solennelles, etc. « Au grand office, on récitait le bréviaire et ses neuf leçons. On chantait ensemble au chœur deux fois par jour : à l'office du milieu du jour à 13h.30 et à celui de 17 heures ». Avant le souper du vendredi saint, douze apôtres étaient choisis parmi les postulantes pour le lavement des pieds. Le souper se prenait à genoux pour faire pénitence. Le dimanche de Pâques contrastait évidemment beaucoup avec les jours et les semaines qui l'avaient précédé. C'était un jour de grandes réjouissances dans la communauté, surtout à l'occasion des repas : « [...] des fantaisies, des petits œufs de Pâques pour tout le monde, en blanc-manger, en gélatine ou en je-ne-sais-pas-trop-quoi »[44]. Le soir, il y avait des activités qui réunissaient toutes les sœurs à la salle commune, notamment du théâtre. Une année, des sœurs s'étaient maquillées en lapin.

Le 8 mai, fête de la sainte Croix, est un grand jour pour les augustines. C'est la fête de la bienheureuse Marie-Catherine de Saint-Augustin, célébrée par une messe solennelle à 19h.30. Près de 300 personnes de la région se joignent aux religieuses à cette occasion. Jusqu'au dernier concile, le 8 mai était surtout consacré à la réception des postulantes, tandis que Marie-Catherine était ignorée. En juin, la communauté célébrait la Fête-Dieu par une procession au jardin avec récitation du

43. PIA, p. 105.

44. PIA, p. 107.

chapelet, office, bréviaire chanté et messe solennelle. Le 15 août était réservé aux novices puisque c'était la fête de saint Stanislas Kostka, patron des novices. « On s'en donnait : sauter, courir, chanter, jouer de la musique, du piano »[45], et on chantait *Saint Stanislas, doux patron des novices*. Quelques jours plus tard, le 28 août, c'était la fête de saint Augustin dont la règle fonde la vie de ces religieuses. Ce jour-là, on célébrait un grand office et une messe en grégorien tandis qu'au repas on consommait vin et dessert. Des tables étaient alors dressées au jardin.

Les augustines sont restées fidèles à leur promesse de réparer par leurs prières l'outrage au crucifix perpétré par un certain Charles Havard de Beauport, dit l'Avocat, à Montréal en 1742. Tous les ans, le premier vendredi d'octobre est consacré à cette réparation. On expose la relique au chœur pendant la célébration eucharistique. Le 21 novembre est pour sa part réservé au renouvellement des vœux à l'occasion de la fête de la Présentation de Marie au temple. Dès le 17, les religieuses commencent une retraite de trois jours, la retraite dite de « rénovation des vœux ». Le 21, il y a une messe solennelle et les religieuses font une prière appropriée. Cette cérémonie est plutôt symbolique puisque les augustines ont prononcé des vœux perpétuels au terme de leur formation de cinq ans. Ce jour-là, l'on pratiquait autrefois un exercice particulier qui consistait à gravir à genoux le grand escalier du monastère en récitant un *Ave* par marche, en souvenir de Marie qui avait monté les degrés du temple pour s'y cloîtrer et y être éduquée.

La vie d'une augustine était faite de travaux et de prières mais aussi de loisirs et de divertissements qui, eux aussi, étaient structurés et encadrés. Elles avaient des récréations, des petits et des grands congés, des vacances enfin. Il y avait chaque jour deux récréations où elles pouvaient parler, discuter, entre choristes et entre converses, mais séparément. Les jeudis étaient jours de congé, appelés petits congés, car il y avait quelques jours de grands congés à l'occasion de fêtes importantes. Pendant les congés, les religieuses n'étaient pas exemptées de tout travail ni des pratiques de dévotion. C'était plutôt des jours où les religieuses n'étaient pas tenues au silence et pouvaient s'adonner à des activités récréatives :

> Les grands congés, on avait le droit de jouer aux cartes. Ça prenait une permission spéciale. L'été, on allait dans le jardin, on pouvait même aller y manger, on apportait nos affaires. L'hiver, on fermait les portes du noviciat et on chantait, on jouait de la musique ou aux cartes. Il y avait aussi des jeux de société. On devait par contre aller à tous les offices et aux

45. PIA, p. 89.

> prières mais on avait le droit de parler entre les offices, mais seulement au noviciat. Quand c'était grand congé pour tout le monde, là on pouvait parler au réfectoire[46].

Ce n'est qu'aux vacances que les religieuses étaient libérées de leurs activités régulières. Avant la levée de la clôture, les religieuses avaient droit à trois jours de vacances par année. Elles les prenaient durant l'été, souvent à Sillery où les augustines avaient une maison de retraite. Elles ne pouvaient sortir de la communauté, même pour les vacances. Après la levée du cloître, elles ont eu droit à quinze jours de vacances plus un congé complet par semaine : « On en profitait de notre jour de congé. Il y en avait qui avaient des parents en ville. Elles y allaient, elles pouvaient y aller »[47].

Sous l'ancienne loi, les augustines ne sortaient jamais pour l'agrément. Quand elles quittaient le monastère, c'était soit pour suivre des cours, soit pour des affaires de la communauté. Ainsi, par exemple, lorsqu'elles ont révisé les *Constitutions* pour les rendre conformes à la version rajeunie (1917) du code de droit canonique, les sœurs ont fait quelques navettes entre le Québec et la France. Certaines sont allées se spécialiser dans des universités et des cliniques, au Canada et à l'étranger. D'autres enfin ont voyagé pour visiter leurs compagnes dans leurs missions, particulièrement au Liban et en Amérique latine. Quant aux visites, elles se limitaient normalement à la famille, derrière la grille du parloir, une fois par mois.

Quel était l'état des relations interpersonnelles lorsque l'on considère la structure hiérarchique de type pyramidal de la communauté ? La question a d'abord été posée à propos des choristes et des converses : « Il y avait deux types de vie dans cette communauté, on ne pouvait pas choisir d'être sœur de chœur ou sœur converse »[48], dit l'une ; « Il y avait une différence entre les converses et les choristes. La sœur converse avait une ceinture noire par-dessus le rochet et, au lieu d'avoir un jupon blanc, il était gris. L'origine est qu'au début, les dames qui entraient au couvent étaient des personnes passablement à l'aise et elles avaient leurs bonnes qui les suivaient. Ces dernières restaient donc au couvent comme

46. PIA, p. 95.

47. PIA, p. 75.

48. PIA, p. 75.

bonnes ou servantes »[49]. Cette différence était-elle ressentie ? Une sœur de chœur répond : « Je les considérais beaucoup. Il n'y avait pas de différence, nous étions chanceuses de les avoir, je les ai toujours appréciées, elles ne travaillaient pas plus que nous »[50]. Pourtant les différences étaient grandes. Dans la chapelle, « les choristes étaient placées au chœur alors que les converses étaient au jubé. Elles assistaient aux offices mais n'avaient pas le droit de les réciter avec les sœurs de chœur. Lorsqu'elles allaient communier, les converses âgées étaient derrière les jeunes choristes »[51]. Elles ne pouvaient guère communiquer, d'abord à cause du silence réglementaire, ensuite parce que l'un et l'autre groupe passaient leur récréation dans des lieux séparés : les choristes dans une salle avec la supérieure, les converses dans une autre avec l'assistante de la supérieure. Ces distinctions ont été totalement abolies après le concile Vatican II. Par-delà cette distinction de classe, quelles relations s'établissaient entre plus vieilles et plus jeunes ? Condamnées à vivre ensemble, comme le dit l'expression populaire, la bonne entente était obligatoire. Les plus âgées se faisaient un devoir d'être des modèles pour les jeunes : « On vient pour être religieuse, on avait des modèles, alors il faut suivre les modèles »[52], confiait l'aînée de nos informatrices. Une ancienne converse a fait le récit d'un lien qui rappelle celui d'une grand-mère avec sa fillette :

> J'ai souvenir d'une vieille religieuse qui m'a vraiment marquée dans mes premières années. Elle était presque aveugle et puis elle me faisait travailler parce que c'était mon boulot, mais à un moment donné elle me disait : faites-moi une demi-heure de lecture [...] Elle lisait les grands auteurs, moi je la considérais comme une sainte. Elle avait des attentions pour moi extraordinaires [...] elle me considérait quasiment comme sa petite-fille, elle m'appelait son petit Jean [...] Il fallait toujours se nommer par nos noms de religion [...] Mais elle, tout le monde lui pardonnait.[53]

Tolérait-on l'amitié dite « particulière » ? On la tolérait sans plus. Idéalement, il fallait éviter la création de liens personnels, même entre parentes. L'une nous dit

---

49. PIA, p. 75.

50. PIA, p. 75.

51. PIA, p. 75.

52. PIA, p. 77.

53. PIA, p. 77.

qu'elle avait sa propre sœur dans la communauté et, lorsqu'elles se voyaient, elles évitaient la conversation : « Ce n'était pas recommandé d'être toujours avec la même, c'était mal vu, c'était dangereux terriblement, on essayait de ne pas être plus en particulier avec l'une qu'avec les autres »[54]. Ce qui, de l'avis des informatrices, n'empêchait pas les préférences : « Il y en a que j'aimais plus que les autres ; ma maîtresse, j'aurais fait un mille. Une autre, professeure hospitalière, je l'aimais beaucoup, je sentais que les autres l'aimaient moins, je ne leur aurais pas fait de confidences »[55].

La spiritualité

Les augustines passaient au minimum quatre heures par jour à prier. D'abord en commun : à l'oraison, à la messe, à l'office divin, aux lectures spirituelles, aux exercices particuliers, au chapelet ; ensuite dans l'intimité de la cellule : en lisant et en méditant, en faisant des neuvaines, en cultivant une dévotion particulière, en s'adonnant aussi à des pratiques pénitentielles. Aux exercices quotidiens, il fallait encore ajouter les retraites, nombreuses au long de l'année. Les commentaires les plus précis recueillis dans les enquêtes ont trait à l'office divin, aux retraites, aux pratiques pénitentielles et enfin au culte tout moderne à la bienheureuse Marie-Catherine de Saint-Augustin.

L'office divin, ou heures canoniales, sont des prières vocales qui doivent être chantées ou récitées à certaines heures déterminées. Depuis le IXe siècle, l'office de chaque jour comprend sept heures : *matines* et *laudes* comptant ensemble, *prime*, *tierce*, *sexte*, *none*, *vêpres* et *complies*. Traditionnellement, *matines* et *laudes* se chantent dans la seconde moitié de la nuit, *prime* à 6 heures, *tierce* à 9 heures, *sexte* à midi, *none* à 15 heures, vêpres et complies en fin d'après-midi. Les heures comprennent surtout des psaumes et elles sont chantées au chœur dans le texte latin. Les choristes de l'Hôtel-Dieu de Québec se rendaient donc plusieurs fois par jour au chœur pour psalmodier, mais à des moments coordonnés avec le service hospitalier. *Matines* et *laudes* étaient intégrées à la messe du matin. Au milieu de la matinée, vers 9 heures, les religieuses retournaient au chœur pour réciter *prime*, *tierce*, *sexte* et *none*, appelées aussi les petites heures, et revenaient à 15h00 pour les *vêpres*. Avant les *complies*, les sœurs faisaient un examen de conscience. Pendant qu'elles psalmodiaient, la supérieure les aspergeait au

54. PIA, p. 78.

55. PIA, p. 78.

goupillon. Durant l'office divin, les sœurs converses, qui n'avaient pas accès au chœur, disaient le rosaire. Aujourd'hui, toutes les augustines, sans distinction, peuvent réciter l'office. Il semble que les anciennes converses y assistent régulièrement en plus grand nombre.

Au dire de toutes nos informatrice, les retraites étaient bienvenues. Non seulement elles brisaient le quotidien et permettaient de reposer le corps des travaux souvent difficiles de l'hôpital, mais elles étaient surtout des temps de mise au point, de retour sur sa vie et sa vocation, d'un nouveau départ. Une informatrice explique que, épuisée par le travail, elle dormait toujours à l'oraison. À l'occasion d'une retraite, elle découvrit les bienfaits de l'oraison et, à son retour, elle demanda à la mère supérieure de modifier son régime de vie de façon à faire oraison bien réveillée. Les *Constitutions* prévoient qu'une retraite de huit jours prépare la postulante à passer au rang de novice. Elles obligent aussi les religieuses, devenues professes, à faire la retraite dite de récollection, une fois par mois. Une autre retraite mensuelle a lieu le premier dimanche du mois. Bien sûr, il y a la retraite du carême et, du 17 au 21 novembre de chaque année, la retraite de renouvellement des vœux. La retraite annuelle proprement dite libère les hospitalières du soin des malades. Depuis Vatican II, les augustines assistent à des retraites de formation. Ce sont, en réalité, des cours et des entretiens sur la spiritualité de saint Augustin, la Bible, la christologie, la vie fraternelle. Ces réunions de formation recyclent la religieuse dans son rôle de Marie, contemplative. Ces retraites regroupent les augustines de plusieurs monastères. Elles ont eu lieu le plus souvent à la maison de la Fédération des augustines de la miséricorde de Jésus, rue Saint-Louis à Sillery.

La *Règle* suggère la mortification, le *Directoire* la rendit obligatoire. Les pratiques pénitentielles étaient présentées comme des exigences de la vie communautaire qui « travaillaient l'orgueil ». On se mortifiait pour se corriger, se repentir, acquérir la maîtrise de soi, ou, plus simplement, se conformer à la *Règle*. La mortification commençait au lever lorsque la religieuse mettait son lourd costume pour la journée. Lorsqu'elle était en retard au chœur, elle devait baiser la terre en guise d'humiliation. Au réfectoire, il était pratique courante de manger en s'asseyant sur ses talons, à titre de pénitence individuelle. Dans le secret de leur cellule, les sœurs devaient se donner la discipline.

La personne de Marie-Catherine de Saint-Augustin tient aujourd'hui une place importante dans la spiritualité des augustines du monastère de la rue Charlevoix. Née le 3 mai 1632, Marie-Catherine Simon de Longpré entre au monastère des augustines de Bayeux à 12 ans et passe au Canada quatre ans plus tard, en 1648. Elle exerça les charges de dépositaire et de maîtresse des novices en

plus d'être infirmière. Elle a connu la vie mystique, comme bon nombre de recluses de ce siècle, et mourut, selon l'annaliste de l'époque, en odeur de sainteté. Les informatrices n'ont à peu près pas entendu parler de Marie-Catherine avant les années 60. C'était presque un sujet tabou. Sa biographie[56] ne circulait pas, n'était pas lue non plus, même si tous les jours il y avait deux lectures spirituelles au réfectoire. Selon une informatrice, cette vie avait trop d'extraordinaire et de diableries pour les religieuses de l'époque. Après le concile, les augustines ont redécouvert Marie-Catherine, héroïne des premiers temps de la communauté, ont fondé pour sa promotion, dans les années 60, un centre de dévotion et d'information, le Centre Marie-Catherine de Saint-Augustin. Pour cela, elles ont « exhumé » le reliquaire contenant les restes de Marie-Catherine, ont fait restaurer ce reliquaire sculpté par Noël Levasseur en 1717 et ont aménagé un espace de prière accessible à la communauté et aux visiteurs. Les efforts des augustines n'ont pas été vains puisque le pape Jean-Paul II a reconnu ses vertus en la nommant bienheureuse, le 23 avril 1989. Deux raisons principales justifient le geste du pape : premièrement la richesse de sa vie intérieure, son mysticisme intense et ses luttes contre la tentation provoquée par le diable et ses démons, deuxièmement la guérison miraculeuse d'un nouveau-né en 1962 :

> Victime à la naissance d'un hémorragie sous-arachnoïdienne, les médecins étaient persuadés de la mort inéluctable de la petite nouvellement née. Au mieux, les séquelles de l'hémorragie auraient pour effet de laisser l'enfant dans un état végétatif permanent. C'est alors que deux religieuses placèrent une relique de sœur Marie-Catherine dans le lit de l'enfant. L'état du bébé s'améliora. La mère de l'enfant décida alors de prier afin que Marie-Catherine sauve son enfant. La guérison fut totale et rapide. Selon l'enquête des autorités du Vatican, le miracle est authentique et la guérison est attribuable à une cause surnaturelle[57].

Les augustines, on le comprend, travaillent avec ardeur à la poursuite de la cause qui conduira Marie-Catherine à la sainteté. Elles y travaillent en concertation avec le Comité des fondateurs, créé en 1942, qui veut faire reconnaître à ce titre les six fondateurs de l'Église canadienne : Marguerite Bourgeoys et Marguerite d'Youville, déjà sanctifiées, Jeanne Mance, Marie de l'Incarnation, François de

---

56. Paul RAGUENEAU, *Vie de la Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin, hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Paris, 1671.

57. Dominic HARDY, « Le Vatican reconnaît la sainteté de la religieuse Marie-Catherine béatifiée pour sa riche vie intérieure », *Le Soleil*, 6 mars 1989.

Laval et Marie-Catherine de Saint-Augustin. Tous les soirs, les augustines peuvent assister à la récitation du chapelet devant le reliquaire. Elles s'y rendent pour donner suite aux intentions de prière reçues des malades qu'elles visitent à l'Hôtel-Dieu et auxquels elles distribuent force médailles et images de la bienheureuse. En plus de la messe du jour de la fête, le 8 mai, les augustines font chanter environ 200 messes par année. D'après les informatrices, Marie-Catherine serait reconnue pour son pouvoir de libérer les alcooliques et les toxicomanes. Le Centre Marie-Catherine de Saint-Augustin reçoit régulièrement des remerciements pour faveurs obtenues. La dernière compilation annuelle montre que 510 personnes ont adressé une demande et que 102 ont attesté par la suite avoir été exaucées.

La profession d'infirmière

Avant d'être des infirmières, les augustines sont avant tout des religieuses. Jamais elles ne l'oublièrent même si, parfois, elles menèrent des carrières complètes de gestionnaire, de chef de département, de formatrice en nursing ou de technologue. Elles considéraient que leur travail d'hospitalière était, plus qu'une profession, une vocation.

Chaque matin, avant d'aller travailler, une informatrice nous confie qu'elle récitait la prière dite de la fondatrice qui se trouve dans les offices à la fondatrice :

> Ô très miséricordieux Jésus, nous vous offrons notre vie et tous nos travaux pour les malades et les affligés, en mémoire de votre précieux Sang que vous avez voulu répandre pour faire miséricorde à tous les hommes.
>
> Daignez, Seigneur Jésus, appliquer les mérites de ce Sang, digne de nos plus profondes adorations, à l'âme de notre fondatrice, à celle de ses parents et amis, à la conversion des sauvages pécheurs et aux ouvriers qui travaillent à la vigne du Seigneur. Par Jésus-Christ votre fils. Amen.[58]

On le voit, les augustines soignaient Jésus-Christ lui-même à travers les malades, tel que le prescrivaient du reste les *Constitutions* elles-mêmes. Cette vision des choses inspirait également ce qu'elles appellent la spiritualité des malades. Ainsi elles assistaient l'aumônier à la communion du matin dans un rituel qui n'était pas banal. L'aumônier, portant ciboire et hosties, faisait cortège avec deux religieuses.

---

58. PIA, p. 153.

Celle qui marchait devant avait un flambeau à la main droite et une clochette à la main gauche, celle qui suivait portait la patène de communion. Au son de la clochette, les personnes qui étaient à proximité du cortège s'agenouillaient et saluaient. D'après les informatrices, aucune pression n'était exercée auprès des malades pour les confesser et les communier. D'ailleurs les *Constitutions* avaient institué que les hospitalières n'écartaient aucun malade, quelle que soit sa race ou sa religion. En revanche, dit une informatrice, « si le malade était touché par la grâce et qu'il demandait d'apprendre notre religion, on l'envoyait à des personnes compétentes »[59], l'aumônier probablement. Il en était de même pour les derniers sacrements. Les religieuses affirment qu'elles n'ont jamais imposé la présence du prêtre à la mort mais qu'elles ne négligeaient rien pour l'offrir. L'aumônier venait au chevet du mourant la nuit comme le jour. De jour, les religieuses assistaient le prêtre en répondant à haute voix et en latin aux invocations. Des informatrices attestent qu'elles ont déjà réussi à rapprocher le malade du prêtre. Plusieurs malades retrouvaient subitement la foi au seuil de la mort. Dans les circonstances, elles les amenaient à se confesser et à recevoir l'extrême-onction. Plus récemment, certaines religieuses faisaient valoir aux malades la protection de Marie-Catherine de Saint-Augustin. Elles l'invoquaient avec eux et elles pouvaient mettre une médaille ou une relique sous l'oreiller.

L'intégration des deux vocations — action et contemplation — allait même, selon les informatrices, à leur faire considérer le perfectionnement professionnel comme une composante de leur spiritualité. Mieux elles soignaient, plus elles se rapprochaient de leur idéal de vie d'augustine. C'est ainsi que les informatrices ont abordé le sujet de leur carrière professionnelle. Nous en décrirons trois qui ont des parcours assez différents.

La première fut surtout une gestionnaire. Dès après avoir reçu son diplôme d'infirmière, cette religieuse devint sans trop tarder infirmière clinique, assistante infirmière-chef, puis chef d'unité. En 1960, lorsque fut inaugurée la tour de l'Hôtel-Dieu, elle organisa les nouveaux départements de médecine, de dermatologie, de psychiatrie et de gynécologie. Elle mit au point des outils de gestion qui augmentaient l'efficacité du personnel, comme par exemple les unités regroupant infirmières, monitrices et auxiliaires. Elle siégea pendant seize ans au conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu et fut élue à plusieurs reprises au conseil d'administration de la Corporation des infirmières du Québec. Cette corporation accepta de mettre en œuvre un programme de recyclage professionnel conçu par

59. PIA, p. 154.

cette religieuse pour les anciennes infirmières laïques qui voulaient reprendre du service. Les milieux professionnels ont eu recours de nombreuses fois à ses avis pour évaluer les modes de gestion et la qualité des soins dans les hôpitaux, même en France où elle fit plusieurs séjours. Lorsqu'elle était aux affaires de l'hôpital, elle a connu les premiers grands bouleversements du système de santé : arrivée des infirmières laïques en 1951, assurance hospitalisation en 1961, Loi des hôpitaux en 1962, syndicalisation, grève générale en 1966, grèves des médecins et assurance maladie en 1970. Lorsque, en 1982, le gouvernement demande aux hôpitaux de réduire leurs dépenses, elle réussit à couper 45 000 heures de travail sans fermer aucun poste. C'est de ces temps difficiles, note cette informatrice, que date son diabète.

La deuxième fit surtout une carrière de formatrice. Sitôt après avoir été reçue infirmière, cette informatrice travaille au département de chirurgie des femmes. Trois ans plus tard, elle enseigne à des étudiantes d'autres communautés religieuses venues en stage à l'Hôtel-Dieu. Elle part ensuite pour Gaspé où elle fonde une école d'infirmière à l'Hôtel-Dieu de cette ville. Elle y reste cinq ans, après quoi elle revient à Québec pour y être professeure à l'Hôtel-Dieu. Elle quitte de nouveau pour se rendre cette fois à l'Hôtel-Dieu d'Alma pour les mêmes fins. Elle devient ensuite directrice du programme de formation des infirmières à l'Hôtel-Dieu de Québec.

La troisième carrière a pour caractère spécifique la spécialisation technique. Après être reçue infirmière, cette informatrice poursuit sa formation et reçoit un baccalauréat en sciences hospitalières de l'Université Laval, puis un certificat en médecine nucléaire, un autre en radiologie et un *fellowship* en techniques de radiothérapie. Elle est chef technicienne en radiothérapie à l'Hôtel-Dieu de 1948 à 1973 et coordonnatrice de ce service jusqu'en 1979. Entre-temps, en 1958, elle avait ouvert l'École de radiothérapie. Elle a publié des monographies, des manuels et, récemment, un travail sur l'histoire de la spécialité qu'elle a fondée à l'Hôtel-Dieu. Sa carrière féconde sera reconnue publiquement quand l'Université Laval lui décerne, dans les années 60, un doctorat *honoris causa*.

* * *

L'inventaire du patrimoine immatériel des augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec fait au moyen d'enquêtes orales fut une expérience de laboratoire d'ethnologie religieuse destinée tout à la fois à former des étudiants et à préparer l'avenir du patrimoine religieux du Québec. Il ne servirait à rien, affirmions-nous, de sauver des biens matériels à caractère artistique, historique ou ethnologique si

demain personne ne pouvait plus les nommer ni les qualifier. Le patrimoine matériel des augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec reflète 325 ans de vie spirituelle guidée par le concile de Trente, et 35 autres par le concile Vatican II. Il importe que les générations futures aient accès à ce corpus autrement que par le discours muséologique traditionnel qui s'élabore après le fait. L'objet seul est souvent muet, les archives en dévoilent parfois les secrets, mais ce sont surtout les personnes, celles qui sont des « porteurs de traditions » qui donneront le sens aux objets. Depuis mars 1997, date des enquêtes, deux des dix informatrices nous ont quittés. Elles ne seront pas remplacées. Combien restera-t-il d'augustines dans quelques années et combien d'années reste-t-il pour documenter l'héritage des communautés religieuses qui ont été parmi les pionnières de ce pays ?

Le déjeuner au réfectoire, 1944.

Les postulantes et les novices sont à gauche, les sœurs converses à droite, et, plus loin, les sœurs de chœur. « *Le déjeuner se déroulait toujours de la même façon, soit en position debout pour sauver du temps et en silence comme les autres repas* ».

Sports d'hiver. Sœur Thérèse Caron et sœur Micheline Roy patinant, vers 1960.

Visite traditionnelle des fêtes.

Le docteur Louis Royer et sa famille rencontrent les religieuses du service d'otorhinolaryngologie , 1957.

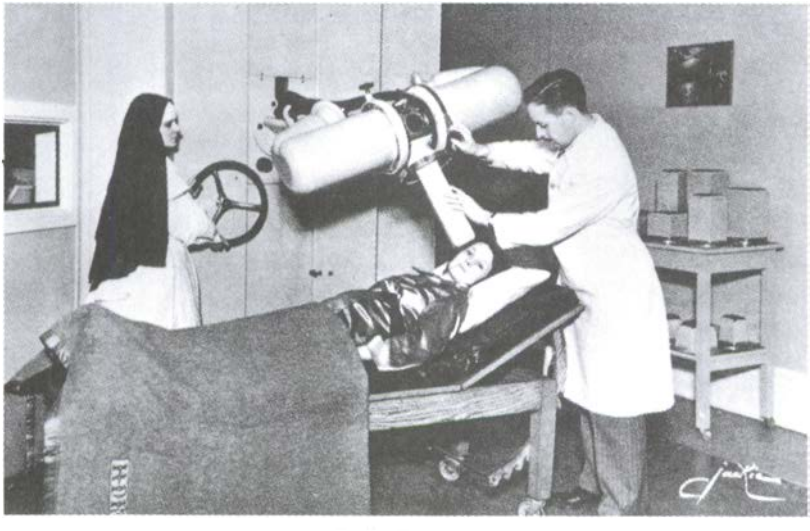

Radiothérapie.

Le docteur Jean Bouchard se prépare pour un traitement de radiation. Sœur Anne Vézina l'accompagne. Il utilise un Siemens, premier appareil de radiothérapie à l'Hôtel-Dieu, 1933.

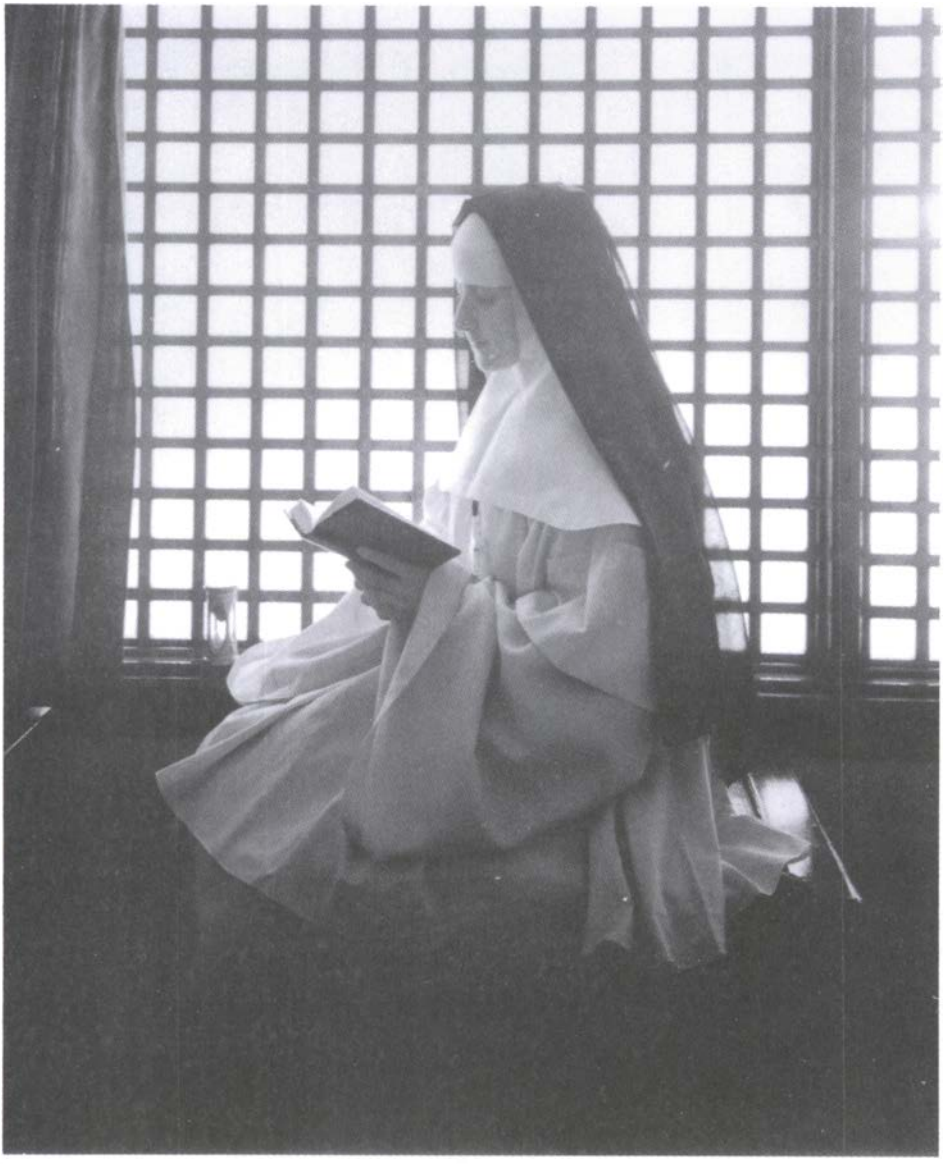

Sœur Bernadette Lafleur, vers 1939.

« *Aujourd'hui, on ne fait plus nécessairement oraison à l'église, on peut faire environ une heure de méditation personnelle par jour. Il en va de même pour la lecture : un quart d'heure à une heure de lecture sainte dans la journée* ».

À l'Hôtel-Dieu de Québec : « la tournée du Bon Dieu », 1962.

Spiritualité des malades. Sœur Marguerite Bélanger avec le flambeau et la clochette, l'aumônier avec le ciboire et les hosties et sœur Rachel Turgeon avec la patène se rendant auprès des malades.